

**MASTER**

Domaine

**DROIT, ÉCONOMIE, GESTION**

Mention

**DROIT DE LA SANTÉ**

Parcours

**SANTÉ, TRAVAIL ET PROTECTION SOCIALE**

Directeur : Pr Rémi PELLET

## PRESENTATION

Le Master « Santé, Travail et Protection sociale» (STPS) est une formation de haut niveau, en alternance (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation) en seconde année (M2). Composée d'un socle de matières juridiques fondamentales en première année, elle présente la particularité d'associer, en seconde année, des **séminaires théoriques et pratiques portant sur tous les aspects du droit de la protection sociale** (parmi lesquels des cours sur les finances et charges sociales, les relations des entreprises avec les organismes de recouvrement – URSSAF -, les relations juridiques des institutions de protection sociale avec les professionnels et établissements de santé, les mécanismes de mise en place des garanties complémentaires santé, retraite et prévoyance, le droit des assurances sociales, le régime juridique des accidents du travail et maladies professionnelles ainsi que le contentieux de la protection sociale) et des **enseignements spécialisés de droit du travail** en relation avec le droit de la protection sociale (notamment le droit de la négociation des conventions et accords collectifs de travail) **ainsi qu'en droit de la santé** (organisation et financement du système de santé ; responsabilité des acteurs du système de santé ; services de santé au travail / médecine du travail).

Le Master est ouvert aux étudiants juristes, économistes ou gestionnaires ainsi qu'aux personnes souhaitant, dans le cadre de la formation continue, acquérir une spécialisation de haut niveau en droit de la protection sociale (par exemple : avocats ou praticiens de santé).

Les cours sont dispensés par des universitaires, hauts fonctionnaires et praticiens du secteur privé, reconnus pour leurs compétences : avocats spécialisés en droit social, juristes et cadres dirigeants d'organismes de sécurité sociale, d'assurances, de mutuelles et d'institutions de prévoyance, Ehpad, médecins du travail, etc.

Le Master est dirigé par M. Rémi Pellet, professeur à l'université Paris Cité ainsi qu'à Sciences Po Paris. Auteur de plusieurs livres de droit de la protection sociale et de très nombreux articles, le professeur Rémi Pellet a exercé les fonctions de chef du département trésorerie de l'Agence Centrale des organismes de Sécurité sociale (ACOSS) et celles de rapporteur à la chambre sociale de la Cour des comptes. Il a été également avocat au barreau de Paris, spécialisé en droit de la protection sociale et de la santé.

## OBJECTIFS ET DEBOUCHES

Le Master a pour objectif principal de préparer les étudiants aux emplois offerts dans le domaine du droit de la protection sociale et du droit du travail, par les entreprises, les cabinets d'avocats, les organismes de sécurité sociale, les mutuelles, les compagnies d'assurance et les

institutions de prévoyance, les établissements de santé publics et privés et les établissements médico-sociaux. Ayant reçu une initiation à la recherche en seconde année du Master, les étudiants diplômés peuvent être autorisés à s'inscrire en doctorat.

Volume horaire : 522h maximum en M1 et 404h de cours en M2

Contacts :

Formation initiale en M1 : [scolarite.master.deg@u-paris.fr](mailto:scolarite.master.deg@u-paris.fr)

Formation en alternance M2 : [apprentissage.deg@u-paris.fr](mailto:apprentissage.deg@u-paris.fr)

Candidature en M1 :

<https://u-paris.fr/mon-master-la-nouvelle-plateforme-nationale-pour-lentree-en-master-1/>

Candidature en M2 : <https://droit.u-paris.fr/candidatures/candidature-en-master/>

SEMESTRE 1	ECTS	COEF.
<b>UE 1 - 2 matières au choix</b>	<b>14</b>	<b>14</b>
Droit des sociétés commerciales (36h CM et 15h TD)		
Techniques comptables et financières (36h CM et 15h TD)		
Contentieux administratif (36h CM et 15h TD)		
Régime général de l'obligation (36h CM et 15h TD)		
<b>UE 2 - 2 matières au choix</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
Droit de l'environnement (36h)		
Normes sanitaires (24h)		
Droit des assurances (36h)		
<b>UE 3 - 2 matières au choix</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
Techniques comptables et financières (36h)		
Droit pénal spécial (36h)		
Droit fiscal international et européen (36h)		
Droit pénal des affaires (36h)		
Droit des sociétés commerciales (36h)		
Régime général de l'obligation (36h)		
Droit des assurances (36h)		
Droit de l'environnement (36h)		
Normes sanitaires (24h)		

Contentieux administratif (36h)		
Atelier de clinique juridique (26h)		
<b>UE 5 - Langues - 1 au choix (15h)</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
Anglais		
Allemand		
Espagnol		

<b>SEMESTRE 2</b>	<b>ECTS</b>	<b>COEF.</b>
<b>UE 1 - 2 matières obligatoires</b>	<b>14</b>	<b>14</b>
Droit de la santé (36h CM et 15h TD)	7	7
Droit des relations collectives de travail (36h CM et 15h TD)	7	7
<b>UE 2 - Droit de la sécurité sociale (36h)</b>	<b>3,5</b>	<b>3,5</b>
<b>UE 3 - Droit de la propriété intellectuelle (36h)</b>	<b>3,5</b>	<b>3,5</b>
<b>UE 4</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
<b>1 matière au choix :</b>	<b>3,5</b>	<b>3,5</b>
- Protection des personnes vulnérables (36h)		
- Droit fiscal des affaires (36h)		
- Droit international privé 2 (36h)		
- Droit des contrats et des marchés publics (36h)		
- Droit européen des affaires (36h)		
- Droit international économique (36h)		
- Droit des politiques de l'Union (36h)		
- Droit de la concurrence et de la distribution (36h)		
<b>1 matière au choix :</b>	<b>3,5</b>	<b>3,5</b>
- Protection des personnes vulnérables (36h)		
- Droit fiscal des affaires (36h)		
- Droit international privé 2 (36h)		
- Droit des contrats et des marchés publics (36h)		
- Droit européen des affaires (36h)		
- Droit international économique (36h)		
- Droit des politiques de l'Union (36h)		

- Droit de la concurrence et de la distribution (36h)
- Engagement étudiant
- Sport
- Stage : pratique professionnelle
- Atelier de clinique juridique (26h)

**UE 5 - Langues - 1 au choix (15h)** **2** **2**

Anglais

Allemand

Espagnol

<b>SEMESTRE 3</b>	<b>ECTS</b>	<b>COEF.</b>
<b>7 UE obligatoires</b>	<b>30</b>	<b>30</b>
Principes fondamentaux de la santé et sécurité au travail (24h)	3	3
Services de santé au travail / Médecine du travail (21h)	3	3
Responsabilité des acteurs de santé : contentieux de la responsabilité (30h)	4	4
Risques professionnels et protection sociale (55h)	7	7
Droit des assurances sociales (36h)	4	4
Droit de la dépendance (20h)	2	2
Finances sociales (58h)	7	7

<b>SEMESTRE 4</b>	<b>ECTS</b>	<b>COEF.</b>
<b>7 UE obligatoires</b>	<b>30</b>	<b>30</b>
Mission ou stage (option apprentissage : rapport de mission en entreprise et soutenance / option recherche : stage avec mémoire de recherche et soutenance)	9	9
Garantie complémentaire santé, retraite et prévoyance (52h)	6	6
Droit du travail et négociation des accords collectifs (24h)	3	3
Anglais juridique (24h)	2	2
Protection contre le chômage et l'exclusion (20h)	3	3
Procédures URSSAF (20h)	4	4
Contentieux de la protection sociale (20h)	3	3